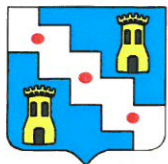


MAIRIE DE CHEVINAY



CHEVINAY  
69210

Mairie de CHEVINAY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Délibération n° 7 – Séance du 15 mars 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze mars,  
le Conseil Municipal de la Commune de CHEVINAY, dûment convoqué  
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de Monsieur Richard CHERMETTE, Maire

**Présents** : Frédéric PAULOIS, Christian DERBOUL, Patrick JOLIVET, Marielle ENGELDINGER, Louis PASCUAL, Sophie DOURS.

**Absents excusés** : Françoise LEMERLE (pouvoir donné à Richard CHERMETTE), Catherine DUCROUX (pouvoir donné à Frédéric PAULOIS), Yoan LEVITE (pouvoir donné à Christian DERBOUL), Emmanuelle SECCIA, Florian DOUHERET, Virginie LAMONTAGNE, Liliane DENIS (pouvoir donné à Louis PASCUAL).

**Date de convocation** : 11 mars 2025

**OBJET : Approbation du Budget Primitif 2025 - COMMUNE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2025 - COMMUNE qui s'établit de la manière suivante :

↳ Section de fonctionnement :	506 828,76 €
↳ Section d'investissement :	368 606,12 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2025 - COMMUNE

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

Le Maire,  
Richard CHERMETTE



*Certifiée exécutoire par dépôt en Préfecture*